
Programme de Formation

EX02 - Gérer la défaillance du titulaire



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 14/10/2026

fin 14/10/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Personnels chargés de l'exécution des marchés publics



Objectifs pédagogiques

- Savoir identifier les situations à risques
- Connaître les procédures collectives
- Maîtriser les stipulations des CCAG applicables aux cas de mise en redressement et de liquidation judiciaire
- Savoir faire face à la défaillance du titulaire



Description

1. Présentation du dispositif légal et réglementaire

Les principaux textes applicables

Les CCAG

2. Les différentes procédures

La procédure de sauvegarde

Définition de la procédure

Les acteurs

La période dite « d'observation »

Les déclarations de créance et le plan de sauvegarde



Le redressement judiciaire

La procédure de redressement

Le plan de continuation

La mise en liquidation judiciaire

La procédure de liquidation

Le plan de cession

Le redressement judiciaire

La procédure de redressement

Le plan de continuation

3. L'impact des procédures en cours sur le choix des prestataires

Rappel des cas d'interdiction de bénéficier de l'attribution d'un marché public : le cas de la liquidation judiciaire

Le traitement des candidats en situation de redressement judiciaire

Quels documents demander ?

Quelle décision prendre ?

4. Procédures collectives et exécution des marchés

La mise en redressement ou en liquidation du titulaire du marché

La procédure à suivre

Les cas de résiliation

L'établissement du décompte de résiliation

Les déclarations de créance

Les créances concernées

Les démarches à réaliser

Les cas particuliers

La défaillance d'un cotraitant

Le cas des sous-traitants



Prérequis

Connaître les principes d'exécution des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.